

**MUNICIPALITÉ DE LA MACAZA**

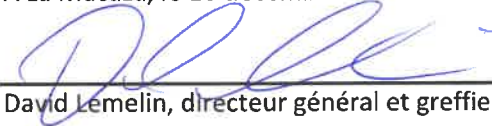
**REGISTRE PUBLIC**

**DONS, MARQUES D'HOSPITALITÉ ET AUTRES AVANTAGES RECUS**

**ANNÉE 2024**

Date de la déclaration	Donateur	Remis à	Description	Commentaires
<b>Aucune déclaration reçue en 2024.</b>				

À La Macaza, le 16 décembre 2024



David Lemelin, directeur général et greffier-trésorier

*Ce registre est public et est affiché sur le site Internet de la Municipalité.*

Lors de la dernière séance ordinaire du conseil du mois de décembre, le greffier ou le greffier-trésorier dépose un extrait de ce registre qui contient les déclarations visées au deuxième alinéa qui ont été faites depuis la dernière séance au cours de laquelle un tel extrait a été déposé. (extrait de l'article 6 de la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale*)